



Charte du GRAINE Guyane

Votée en AG le 16 mai 2014

Des engagements pour construire une Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) en Guyane

Depuis 1999, le réseau GRAINE Guyane a pour objet de dynamiser et de promouvoir tous les acteurs de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD) guyanais. Il permet de réunir des structures autour d'une volonté commune d'échanger, de communiquer, de se rencontrer, de mutualiser leurs compétences et de se professionnaliser.

Dans sa charte, non exhaustive et évolutive, le GRAINE Guyane souhaite réunir les engagements de ses membres pour la construction collective d'une EEDD locale.

1/ S'engager pour une Guyane riche et diversifiée

En Guyane, parmi les grands défis de l'EEDD à relever, figurent :

- la protection d'une biodiversité exceptionnelle du fait de la richesse de ses milieux naturels,
- la lutte contre le changement climatique,
- le respect de l'humain,
- la gestion de la ressource en eau,
- la gestion des déchets,
- la maîtrise de l'urbanisation et de la Surface Agricole Utile,
- le rattrapage structurel,
- la maîtrise des consommations et la production énergétique.

Dans ce contexte, l'EEDD peut contribuer au développement durable du territoire, seul garant d'un avenir plus solidaire entre les populations, plus équitable socialement, plus respectueux de la nature, notamment grâce à une économie, au service des Hommes et qui pérennise les ressources.

2/ S'engager pour une Guyane solidaire

L'EE « pour »/ « par »/ « au » développement durable vise à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences nécessaires pour répondre de façon responsable et efficace aux enjeux de demain.

L'EEDD émane de la volonté de recréer du lien entre l'humain et l'environnement naturel, social, économique et culturel. Elle contribue à faire ressentir, transmettre, susciter de l'émotion, renforcer le lien affectif avec la nature et les autres. Elle forme des citoyens conscients, responsables et respectueux des autres et de leur environnement, capables de participer à la prise de décision et à l'action collective.

3/ S'engager à sa manière

Le terme « éduquer » présente deux significations : celle de contribuer à la formation intellectuelle, morale et physique d'un individu et celle de « conduire hors de », c'est-à-dire accompagner la construction, la progression, l'émancipation des personnes permettant d'aller « hors de soi » vers un monde plus vaste.

L'EEDD répond à ces définitions puisqu'elle propose l'acquisition de savoirs (connaissance objective des phénomènes en lien avec l'environnement), de savoirs-faire (acquisition de techniques et méthodes d'approches diversifiées) et de savoirs-être (comportements respectueux de soi, de l'environnement et de la société).

L'EEDD est plurielle car elle est animée par de nombreux acteurs, de contextes et de sujets d'étude variés.

Forte de cette pluralité, l'EEDD offre une multitude d'approches (scientifique, artistique, historique, sensorielle, etc) et de méthodes pédagogiques (pédagogie active, de projet et de l'alternance). Elle revendique l'importance du contact direct avec la nature et le réel : le terrain. Elle intègre la complexité, émancipe et développe l'esprit critique.

4/ S'engager tous ensemble

L'EEDD est exercée sans prosélytisme, le principe est « d'éduquer avec attention plutôt qu'avec intention » (*Charte Réseau École et Nature*). Elle s'adresse à tous et à tous les âges de la vie.

L'EEDD n'a pas de public, elle n'a que des participants. Elle implique l'ensemble de la société (État, collectivités, scolaires, entreprises, chercheurs, associations, syndicats, citoyens, etc) pour développer et promouvoir une éducation à l'environnement de qualité.

5/ S'engager dans l'esprit réseau

Un réseau est basé sur la participation volontaire d'individus motivés. En effet, plus que des adhérents, il est composé de participants, qui chacun à son niveau partage, s'implique et le fait vivre.

Un réseau se construit et s'invente en même temps qu'il se vit. Dans cet esprit, la philosophie du GRAINE Guyane n'est pas imposée, elle se nourrit et vit de celles de ses membres.

Les signataires de cette charte, en approuvant ses termes, s'inscrivent dans une recherche de qualité dans leur implication active à la vie du réseau ainsi que dans leurs pratiques professionnelles et personnelles.

Date et signature